

L'Abelle de la Nouvelle-Orléans

NEW ORLEANS PUBLISHING CO., LIMITED

COL. HUGUES J. DE LA VERGNE, PRESIDENT MAURICE LAFARGUE, Directeur-Gérant

Phone Main 3487

Bureaux: 323 Rue de Chartres entre Conti et Bienville

Entered at the Post Office of New Orleans as Second Class Matter

Pour les petites annonces de demandes, ventes, locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 6 sous la ligne, voir une autre page du journal.

TEMPERATURE.

Thermomètre de E. Claudel, Opticien, Successeur de E. & L. Claudel, 918 rue du Canal, Nouvelle-Orléans, Lne.

Mardi, 7 avril 1914.

Table with 3 columns: Time, Fahrenheit, Centigrade. Rows for 7 h. du matin, Midi, 3 p. m., 6 p. m.

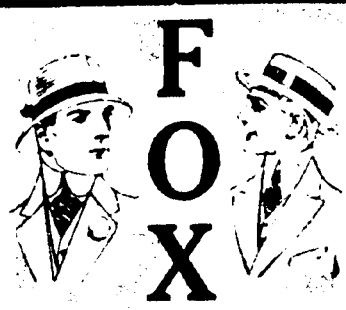
L'Inquisition Fiscale

LE NOUVEAU PROJET.

Il était fatal que le nouveau projet d'impôt personnel sur le revenu, annoncé et déposé à la Chambre dans la seconde séance de vendredi dernier, reposât, comme les précédents, sur l'inquisition fiscale. On peut changer leurs oripeaux, les costumes en gris, en vert, en rouge, tous ces projets conserveront leur marque indélébile: voulant frapper la personne même du contribuable et découvrir "le montant total du revenu annuel dont dispose chaque contribuable", tous, quels qu'ils soient, ils impliquent, en même temps que la création d'une police fiscale inadmissible, un assujettissement intolérable des citoyens à des déclarations, à des taxations, à des recherches et à des contrôles en opposition violente avec les mœurs françaises.

Désormais, aux termes du nouveau projet, "toute personne ayant en France une résidence habituelle et disposant d'un revenu total supérieur à 5,000 francs" serait soumise au régime suivant. Chaque année, dans le courant du mois de janvier, elle devrait produire une déclaration écrite de son revenu imposable, "appuyer" cette déclaration de l'indication des éléments qui composent son revenu, en y joignant "des justifications" relatives aux intérêts des dettes et emprunts à sa charge, afin d'en obtenir s'il y a lieu la déduction. Faute de cette déclaration, le contribuable "est taxé d'office, et l'imposition peut être valablement établie, soit dans l'année à laquelle elle se rapporte, soit au cours des cinq années suivantes".

Supposons le contribuable prêt à faire, en janvier, la déclaration requise. Prenons un commerçant, un industriel, un médecin, un avocat, ou bien un notaire, un architecte, un agent d'assurances,



FO X CHAPEAUX DE PAQUES Toutes les dernières modes en Feutre, Style Raide, Panama, Bangkok, Yedda, Splits et Paille de Milan. Chapeaux de Paille \$1.50 et au-dessus. LE CHAPPELLIER 131 RUE STE-CHARLES

un commissionnaire; quelle déclaration devra être faite? Le projet dit ceci: "Pour les professions commerciales et industrielles, les charges et offices, les professions libérales et toutes occupations analogues..." — on ne prendra pas que le projet manque de précision — la déclaration doit donner "le bénéfice net réalisé pendant l'année précédente". C'est sur ce bénéfice — lequel ne se représentera peut-être plus — que l'impôt sera établi.

Bien entendu, ce ne serait là qu'une partie des indications à fournir au fisc, et si l'assujéti possède des valeurs mobilières, ou s'il est propriétaire foncier, ou s'il a des créances productives d'intérêts, ou bien s'il jouit d'autres "produits" quelconques de capitaux mobiliers, il est tenu d'en présenter le détail. Seulement, en ce qui concerne les propriétés bâties et non bâties, le revenu net servant de base à la contribution foncière, de même que pour les exploitations agricoles, il est remplacé par "le revenu net d'après lequel les propriétés exploitées sont imposées à la contribution foncière des propriétés non bâties". Une sorte de forfait jouerait donc dans ces cas. Mais rien de tel, ni pour les professions libérales ni pour les professions commerciales ou industrielles. C'est leur "bénéfice net" que le fisc prétend saisir.

Le bénéfice net réalisé! Mais les associations de commerçants et d'industriels, les chambres de commerce, toutes les organisations compétentes ont protesté à l'envi contre cette déclaration. Elles ont montré à quels aléas prête la détermination des frais généraux et des amortissements, quelles difficultés comporte l'établissement d'un bilan; et aussi elles ont rappelé le droit primordial qui a tout commerçant de garder pour lui le secret de ses affaires, de ne révéler à personne le chiffre de ses emprunts ni l'état de son crédit. Les agents du fisc seront tenus au secret? La réponse n'est jugée suffisante par personne dans le monde du travail.

Qu'on n'aille point croire que la déclaration une fois faite, le contribuable n'aura plus qu'à payer: cette déclaration n'aura été reçue que sous toutes réserves. "Le contrôleur, dit le nouveau projet (article 7), vérifie les déclarations..." Il les vérifie? Il est donc obligé de se tenir au courant des habitudes de vie, du genre de commerce ou d'industrie, des affaires courantes du contribuable. C'est l'évidence même. Ainsi le veut le régime de l'impôt personnel. En

vain le même article essaye de jeter de la poudre aux yeux, en ajoutant que les vérifications auront lieu "uniquement" à l'aide d'un certain nombre d'éléments: le rédacteur de ce paragraphe a tout l'air d'avoir voulu se moquer du monde. Car le texte stipule ceci: "Le contrôleur vérifie les déclarations uniquement... à l'aide des renseignements dont il dispose et de tous ceux qui sont recueillis par tous les services publics en vertu des lois existantes et doivent sans exception lui être communiqués." C'est bel et bien la constitution, à l'état permanent, d'une vaste inquisition fiscale suivant, de façon occulte, tous les actes des citoyens. Les "services publics" sans exception seraient transformés en une sorte de police chargée de réunir et contrôler les moindres faits et gestes des assujettis. Voilà ce qu'on ose présenter au pays comme une réforme fiscale!

Oh! nous savons bien que l'article dit aussi que le contrôleur "n'a le droit d'exiger de l'intéressé la production d'aucun acte, livre ou document quelconque." Malheureusement il est investi du droit de juger inexactes les déclarations; il reçoit, en outre, le pouvoir de les "rectifier" d'office; et quant à l'"intéressé", il a, lui, "le droit de réclamer par la voie contentieuse, postérieurement à la mise en recouvrement du rôle". Alors comment se défendra-t-il contre une taxation arbitraire? "Le tribunal, saisi du litige", appréciera "les motifs invoqués par l'administration et par le contribuable". Mais de toute évidence, si le contribuable ne produit pas ses livres, il se verra en mauvaise posture pour lutter contre l'administration.

Comment oublierait-on en outre que l'impôt personnel sur le revenu est appelé à se conjuguer avec l'impôt personnel sur le capital, dont le projet est actuellement soumis à la Chambre? D'après ce projet "chaque contribuable possédant un capital supérieur à 30,000 francs" est tenu de produire, tous les cinq ans au moins, une déclaration détaillée du montant total de ses biens; et en vertu des lois sur les successions, lois rendues applicables à l'impôt sur le capital, "l'administration aura le droit de puiser dans les titres ou livres produits les renseignements permettant de contrôler la sincérité de la déclaration; en cas d'instance, la production de ces titres ou livres ne pourra être refusée".

L'inquisition sera totale, telle est la réalité. Et si le contribuable s'est abstenu de faire, en janvier, la déclaration exigée, voici quel sera son sort: "Il est taxé d'office, et l'imposition peut être valablement établie, soit dans l'année à laquelle elle se rapporte, soit au cours des cinq années suivantes". Ce n'est pas tout: "Le contribuable ne peut, dans ce cas, obtenir une réduction de sa cotisation qu'en apportant la preuve d'une surtaxe commise à son préjudice et, alors même qu'il apporte cette preuve, il supporte les frais de l'instance, y compris les frais de l'expertise, s'il est procédé à cette mesure d'instruction."

Telle est l'entreprise de réaction fiscale et d'odieuse arbitraire qui est réclamée par le gouvernement. Elle est présentée par lui comme une œuvre de progrès; ô dérisoire! On n'a pas de peine à comprendre qu'il ait, l'autre jour, affirmé n'avoir rien abandonné des idées chères aux unifiés, radicaux ou socialistes. Il fut applaudi par eux, et c'était justice.

plus rare, grâce à l'hostilité du paysan qui tient pour un ennemi de l'agriculture, n'égale point ces mornes étendues. On subit à distance et de prime abord la grande mélancolie des grèves où se déchaînent la tempête et la mort. Le break courait sur une route bien entretenue, comme le sont presque toutes celles de la Bretagne. Il traversa ainsi Saint-Jean-Trolimon, pauvre commune, la plus riche pourtant de celles qui avoisinent la baie d'Audierne, et, au bout d'une heure de course, s'engagea dans une avenue de châtaigniers épais aboutissant à une vieille maison fermière aux murs épais comme ceux d'un château du moyen âge. La voiture s'arrêta devant un perron de pierres dures, noircies par le temps et les pluies et verdies par une mousse courte et brune. Les femmes mirent pied à terre, et, sur-le-champ, furent confiées par l'hôte du manoir à trois servantes Bigouden, en costume pittoresque, à la laideur uniforme, mais riantes, qui les conduisirent en de belles chambres fort aérées et meublées avec une simplicité qui n'excluait ni l'élégance ni la solidité du mobilier.

LIS DE PAQUES et autres fleurs de convenance pour Cadeaux de Pâques : : : : : CHAS. EBLE, Floriste 121 RUE BARONNE Sous l'Hôtel Grunewald

CITIZENS' BANK AND TRUST COMPANY DE LA LOUISIANE Successeur de la Banque des Citoyens. Etablie en 1833. No. 620 RUE GRAVIER. Toujours prudente et conservatrice dans toutes les affaires de banque.

Mais contre eux et contre lui, continue d'avoir et de grouper tous les Français soucieux de leur indépendance.

Nouvelles de Saint Bernard

Emile Reuter, secrétaire de l'Illinois-Louisiana Land Company, est parti pour Chicago mardi matin, où il travaillera pour le "Windy City" office. Ses amis lui ont offert un banquet d'adieu au restaurant Cieutat. Il est fils du président du comité des écoles de Saint-Bernard M. Matt Reuter.

Au meeting annuel du Lake Borgne Canal Company les anciens directeurs et officiers ont été réélus.

La saison du baseball promet d'être intéressante à Saint-Bernard. Quelques uns des vieux clubs d'amateurs seront renforcés par de nouveaux joueurs.

Afin de réunir des fonds pour bâtir une école moderne la ligue d'éducation des gens de couleur donnera un picnic à Saint-Bernard le lundi, 25 mai. L'école de couleur est prospère, mais le besoin d'un nouveau bâtiment se fait absolument sentir. Mlle Noelle Carrère, le professeur, travaille beaucoup dans l'intérêt de la cause.

UNE FEMME ACCUSEE D'ETRE UNE INCENDIAIRE M. Smith, agent du département pour la prévention des incendies, a causé l'arrestation de

Mme Emma R. Brown, 1039 rue St-Louis, qu'il accuse d'avoir mis le feu à un immeuble, 2220 rue St-Pierre, appartenant à l'inculpée, et assuré pour une forte somme.

NEGRESSE EN PRISON POUR VOL

Fannie Jenkins, négresse, a été arrêtée par les détectives Clifton et Behrman hier soir. Elle est accusée d'avoir volé plusieurs objets de ménage et des bijoux à Mme Romain Buisserie, 4113 rue Laurel.

A PLAIDE COUPABLE DE LA TRAITÉ DES BLANCHES

Lonnie Moore, accusé par les agents du département de justice des Etats-Unis d'avoir entraîné une jeune fille, Ruby Tierney, de McComb City, Miss., à la Nouvelle-Orléans dans un but illégal, a plaidé coupable et a été condamné, mardi matin, par le juge Foster de la Cour Fédérale du District, à deux ans et demi de pénitencier.

UN CARGAISON ENORME D'HUILE DE PETROLE

La plus forte cargaison d'huile de pétrole qui ait été expédiée d'aucun port des Etats-Unis, est en route de la Nouvelle-Orléans pour Pola, Autriche, à bord du steamer Safi Lorenzo de la compagnie Leyland. Cette expédition comprend 12,500 tonnes, plus de cent mille barils, provenant des réservoirs de l'Union Petroleum Oil Company. Le San Lorenzo, commandé par le capitaine A. W. Skelley, a un équipage de 55 hommes.

Le PROBLÈME de PLOMBAGE RESOLU Il n'est pas nécessaire de payer comptant Nous avons fondé un Club qui permettra à tout le monde d'avoir le système d'égoûts et de plombage installés par un système dont nous sommes les promoteurs. Avant de contracter avec d'autres maisons, étudiez notre système.

GAIENNE CO., Ltd Rue Carondelet et St. Joseph

ENCORE LE-- "GABY PUMP" Facilement le meilleur vendeur de la saison



Une nouvelle combinaison — Ampeigne en cuir vernis, talonnette en soie de gilet, talons en bois Espagnol \$3

Gratuit cette semaine Avec tout achat de souliers pour dames ou pantoufle nous présenterons avec nos compliments une paire de formes.

Des nouveautés en chaussures de Printemps arrivent journellement. Venez de suite quand les assortiments sont complets.

Imperial Shoe Store Canal et Bourbon Ecrivez pour notre livre illustré pour le printemps

AMUSEMENTS Orpheum THE ZANCIGS THOS. F. JACKSON MURIEL & FRANCIS JOHN E. HAZZARD MULLEN & COOGAN LENNETT & WILSON CONCERT ORCHESTRE VUES CINÉMATOGRAPHIQUES

WEAR THE ROBERT OPTICIEN 205-207 rue Carondelet 70c-14d

Cour d'Appel des Etats-Unis

A sa séance mardi, la Cour d'Appel des Etats-Unis a confirmé l'arrêt du juge Foster de la Cour de District dans l'affaire "Mannheim Insurance Company" de Mannheim, Allemagne, contre A. G. Thomas. Le tribunal décide que la perte du steamer Reliance, — cause du litige, — avait été due aux dangers inévitables de la navigation fluviale, et que la compagnie d'assurances doit payer le montant de la police maritime.

Les adieux du Picayune

Le dernier mot du journal "Picayune", récemment absorbé par le "Times-Democrat", a été dit mardi, quand M. Thomas G. Rapier, Leonard Nicholson et Harry McEnery ont été nommés

par la Cour Civile les liquidateurs de la "Nicholson Publishing Company", propriétaire du "Picayune", et ont été chargés de conduire l'inventaire des biens de la défunte corporation.

L'ORPHEUM.

Une troupe d'excellents comédiens sous la direction de William A. Brady est en vedette sur l'affiche au Théâtre Orpheum pendant la semaine qui finira dimanche, 12 avril. "Beauty Is Only Skin Deep" est le titre de la comédie qui est représentée. C'est une adaptation très ingénieusement tirée de la pièce "The Lady From Oklahoma" de Mme Elizabeth Jordan.

En second plan, au programme, l'on voit les célèbres psychologues Zancig, qui donnent des expériences télépathiques très intéressantes. Thomas P. Jackson et Bernard Cavanaugh, le pessimiste et l'optimiste, font largement leur quotate-part de burlesque. Puis il y a Miles Muriel et Francis; deux charmantes comédiennes; Jack Hazard, monologues; Mullen et Coogan, comiques; et Lennett et Wilson, acrobates. Le cinéma, et l'orchestre de concert ne manquent pas de plaire aux nombreux habitués de l'Orpheum.

Feuilleton de l'Abelle de la Nlle-Orléans

No. 7 Commencé le 1er avril 1914

UN ROMAN -DE- FEMME

PREMIÈRE PARTIE

(Suite)

Cinq jours plus tard, les trois femmes prenaient un train de nuit sur la ligne de Paris à Brest et ne s'éveillaient qu'au voisinage de Morlaix. Il fallait encore, à Brest, changer de train, en changer une seconde fois à Quimper pour la direction de Pont-l'Abbé, car c'était à Pont-l'Abbé qu'Henry Sermain devait venir attendre les voyageuses pour les emporter chez lui.

Les pensées de Pauline étaient toutes à la joie. Plus d'un mois s'était écoulé depuis la mort de Mme Déryll. Assurément le chagrin de cette perte était encore saignant dans le cœur de la charmante fille. Mais la jeunesse et l'a-

mour accomplissaient sans bruit, tout doucement, leur œuvre de consolation, de réparation pour mieux dire. Pauline revivait, renaissait, ou plutôt, si l'on eût interrogé sa conscience, aurait-elle pu répondre:

— C'est d'aujourd'hui seulement que je vis. Jusqu'ici je n'ai ni connu ni senti l'existence. C'est le premier effet de l'amour de ramener le printemps sur la terre.

A Pont-l'Abbé, les trois voyageuses trouvèrent Henry Sermain sur le trottoir du débarcadère.

Il les aida à descendre, s'occupa de leurs bagages qu'il fit charger sur une façon de break d'assez vieux modèle, attelé de deux robustes chevaux de Belle-Isle. Le domestique, homme de la côte, ancien matelot, au visage rude encadré d'une barbe noire épaisse et drue, causa un premier étonnement aux dames.

— Il faut que vous m'excusiez pour mon équipage, dit-il gaiement. Ici nous ne sommes plus à Paris, et toute tentative serait vaine pour inculquer à ces fils de pilleurs d'épaves les mœurs et les goûts de la capitale. C'est, d'ailleurs, une besogne que je n'entreprendrai point. Ils y perdraient trop.

— Vous avez raison, monsieur, fit sérieusement Pauline. Il n'y a déjà que trop de banalité dans le monde. Sauvez, autant qu'il vous sera possible, ce qu'il peut rester de pittoresque et d'original en notre pays.

Le char-à-bancs avait un mérite. Il roulait bien et l'attelage trotait à ravir.

Dans toute cette région de Penmarc'h, les terres plates et pauvres subissent à de grandes distances l'influence de l'Océan qui les étire et les enserre. Le soleil des beaux jours lui-même ne leur donne qu'une galeté relative et toute passagère. Une lente et durable tristesse se dégage de ces horizons brumeux, de ces solitudes et de ces landes. L'arbre, chaque jour

appartenu à mes ascendants paternels, les Sermain-Boheno, en la commune de Tréguennec, la plus pauvre peut-être de France. Je dois vous dire que je suis membre du conseil municipal et du conseil de fabrique, et même que mes laciturnes compatriotes ont voulu, cette année encore, me nommer maire. Mais j'ai préféré laisser cette fonction à un fort digne homme que je vous présenterai un de ces jours, ancien syndic des gens de mer.

— C'est une modestie exagérée, mon cher ami, plaisanta Mme du Chaisne.

— Est-ce de la modestie? riposta Henry. N'est-ce pas plutôt de l'orgueil, de désir de m'enfermer dans mon égoïsme, dans ma vanité? Je ne saurais le dire. Quel que soit le sentiment auquel j'ai obéi, je me trouve fort bien de cette décision. Je me suis fait un ami du maire, tout en me déchargeant sur ses épaules du soin de gérer les deniers de la commune et d'y faire appliquer les justes lois. Pour moi, je puis me consacrer librement au goût que j'ai toujours eu des choses de la terre et de la nature. Il n'y a donc pas lieu de me féliciter de mon désintéressement. C'est ma paresse qui a été ma véritable inspiration.

On causa ainsi gaiement, avec, çà et là, des points de malice dans la conversation. Puis, le repas terminé, Sermain s'offrit à conduire ses visiteuses jusqu'à la mer.

— Nous n'en sommes qu'à quinze cents mètres, et le coup d'œil vaut vraiment la peine d'être contemplé. C'est celui de la baie d'Audierne, la plus vaste par ses horizons, avec la pointe du Raz.

— Oui, oui, s'écria vivement Pauline. La journée est splendide et ce clair soleil doit donner un merveilleux relief au paysage. Moi, je suis toute prête. Ce sera quand il vous plaira, monsieur. La baronne du Chaisne et Mlle Barral firent

chorus. On eût tôt fait de se coiffer de chapeaux de paille rustiques pour gagner la côte à travers champs, car l'astre resplendissait dans un firmament exempt de nuées et ses caresses pouvaient rougir les épidermes en fatiguant les prunelles. On marcha donc par un sentier fait de l'usage des pas à travers quelques champs de blé ou de pommes de terre.

A mesure que l'on s'avancait, l'horizon s'élargissait sur la droite et la gauche des promeneurs. — Je vous mène au centre même du point de vue, prévint Henry Sermain. — Cela nous allonge la route et trois cents mètres environ, mais je suis convaincu que vous ne m'en voudrez pas d'avoir ajouté ce morceau au parcours.

Ce centre n'était autre chose que le fameux rocher de la Torche, célèbre dans le pays entier, et sur la côte, par son gouffre fameux connu sous le nom de "Saut-du-Moine." Les trois femmes et leur cicero, après avoir parcouru les quinze ou dix-huit cents mètres de sentier étroit qui courent à travers champs, atteignirent enfin les plages incomparables qui bordent sur toute sa longueur l'admirable baie d'Audierne.

Le rocher de la Torche est une sorte de presqu'île très courte, rattachée à la terre ferme par un isthme de blocs, recouverts de sable, qui n'a pas vingt mètres de largeur. C'est au bout de cet isthme que se dresse le farouche promontoire, formé d'éboulis gigantesques, moins terrifiant au regard cependant que le cap de Saint-Guénolé et les perçus infernaux de Tal-Ivern, le "Front d'Enfer."

Ce jour-là, sous l'ardent soleil, l'étréité péniinsulaire ressemblait à un amoncellement de lingots d'or jetés dans la mer, tant ses roches accusaient leurs tranches d'ocre sous la splen-